



GRILLE TARIFAIRE REGIONALE
Formalités - CFE/RM
Tarifs 2023

Bureau : 8 juin 2023

Assemblée Générale : 23 juin 2023

ENTREPRISES INDIVIDUELLES et Micro Entrepreneurs	ACCOMPAGNEMENT* Facultatif		Prix
	Hors taxe	TVA 20 %	
Mes Formalités clé en Main			
Immatriculation	79,00 €	15,80 €	94,80 €
Modification	46,00 €	9,20 €	55,20 €
Radiation	46,00 €	9,20 €	55,20 €
Mon Coach Formalités	54,00 €	10,80 €	64,80 €
SOCIETES			
Mes Formalités clé en Main			
Immatriculation	113,00 €	22,60 €	135,60 €
Modification	96,00 €	19,20 €	115,20 €
Radiation	96,00 €	19,20 €	115,20 €
Mon Coach Formalités	54,00 €	10,80 €	64,80 €
PRESTATIONS DIVERSES			
Premières démarches vers la retraite - Créer et appréhender votre compte retraite en ligne	120,00 €	24,00 €	144,00 €
Délivrance de la carte d'ambulant			30,00 €
Délivrance ou duplicata de la carte professionnelle plastifiée			5,00 €
Logo autocollant "Artisan" ou "Maître Artisan"			2,00 €
CAS PARTICULIERS			
RECHERCHE POUR RECONNAISSANCE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE	50,00 €	10,00 €	60,00 €
Sollicitation CIEP (Centre international d'études pédagogiques)			70,00 €
* L'ACCOMPAGNEMENT :			
. Aide au remplissage ou le remplissage partiel ou total de la déclaration (Guichet Formalités) d'immatriculation, de modification ou de radiation.			
. Vérification de la cohérence des pièces : Qualification professionnelle (pour éviter un rejet au niveau de la validation) / Statuts pour les sociétés (pour éviter un blocage au niveau du Greffe du Tribunal de Commerce) / Justificatifs d'identité (validité, etc...)			
. Vérification de situations d'incompatibilité : Eligibilité au régime de la micro entreprise / Artisan déjà immatriculé / Gérant majoritaire / Incompatibilité d'activité (notamment avec le domaine agricole)...			
. Suivi de votre formalité.			
CONTRAT APPRENTISSAGE	ACCOMPAGNEMENT* Facultatif		Prix
	Hors taxe	TVA 20 %	
ACCOMPAGNEMENT A LA REDACTION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE - Préparation et rédaction du contrat dans le respect de la législation en vigueur et des conventions collectives	70,00 €	14,00 €	84,00 €
Recherche de contrats aux archives pour reconstitution de carrière - retraite (Gratuit dans le cadre de la prestation "Premières démarches vers la retraite")	33,33 €	6,67 €	40,00 €
OFFRE MANDATAIRE	ACCOMPAGNEMENT* Facultatif		Prix
	Hors taxe	TVA 20 %	
Appui Métier - Qualité Artisanale et Qualification Professionnelle	75,00 €	15,00 €	90,00 €
Accompagnement Formalités - Entreprises individuelles et Micros Entrepreneurs			
Immatriculation	79,00 €	15,80 €	94,80 €
Modification	46,00 €	9,20 €	55,20 €
Radiation	46,00 €	9,20 €	55,20 €
Accompagnement Formalités - Sociétés			
Immatriculation	113,00 €	22,60 €	135,60 €
Modification	96,00 €	19,20 €	115,20 €
Radiation	96,00 €	19,20 €	115,20 €
Abonnement formalités mandataires - Forfait mensuel	70,00 €	14,00 €	84,00 €
Abonnement formalités mandataires - Tarif par dossier - Entreprises individuelles et Micros Entrepreneurs			
Immatriculation	67,15 €	13,43 €	80,58 €
Modification	39,10 €	7,82 €	46,92 €
Radiation	39,10 €	7,82 €	46,92 €
Abonnement formalités mandataires - Tarif par dossier - Sociétés			
Immatriculation	96,05 €	19,21 €	115,26 €
Modification	81,60 €	16,32 €	97,92 €
Radiation	81,60 €	16,32 €	97,92 €

1a - FRAIS ET REDEVANCES GREFFE - PERSONNES PHYSIQUES	Droit Net de taxe
IMMATRICULATION PRINCIPALE	
Création	24,08 €
Achat, donation, mutation onéreuse (loi 1909), sans 1 ^{er} avis au BODACC	50,84 €
Achat, donation, mutation onéreuse (loi 1909), avec 1 ^{er} avis au BODACC paru	50,84 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	50,84 €
IMMATRICULATION SECONDAIRE (NOTIFICATION COMPRISE)	
Création de l'établissement secondaire	80,27 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	82,96 €
Achat, mutation onéreuse, sans avis provisoire	82,96 €
Achat, mutation onéreuse, avec 1 ^{er} avis au BODACC paru	82,96 €
Transfert d'établissement secondaire hors ressort : idem "immatriculation secondaire" ; ajouter les frais de notification à l'ancien greffe secondaire	8,03 €
IMMATRICULATION À LA SUITE D'UN TRANSFERT (NOTIFICATION COMPRISE)	
Sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe	126,18 €
Avec maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe	150,27 €
Lors d'un transfert, prévoir, le cas échéant, les frais de notification supplémentaires pour chaque immatriculation secondaire	32,11 €
MODIFICATION	
Modification avec avis au BODACC	93,70 €

En cas de modification nécessitant une mise à jour d'immatriculation(s) secondaire(s)	32,11 €
Modification sans BODACC	48,70 €
Mise en location-gérance, mise en gérance-mandat	96,39 €
Acquisition d'un fonds de comm. par l'exploitant, sans 1er avis au BODACC	51,39 €
Acquisition d'un fonds de comm. par l'exploitant, avec 1er avis au BODACC paru	51,39 €
INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE	
Création	54,06 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	56,74 €
Achat, donation, mutation onéreuse, sans 1 ^{er} avis au BODACC	56,74 €
Achat, donation, mutation onéreuse, avec 1 ^{er} avis au BODACC paru	56,74 €
Fermeture du ou de l'un des établissements complémentaires	48,70 €
RADIATION D'IMMATRICULATION PRINCIPALE, D'IMMATRICULATION SECONDAIRE	
Radiation de l'immatriculation principale	- €
Radiation de l'immatriculation secondaire (frais de notification)	32,11 €
NOTIFICATION INTERGREFFE (DÉTAIL)	
Pour le greffe qui reçoit la formalité	8,03 €
Pour le greffe qui reçoit la notification	24,08 €
Total des frais de notification	32,11 €
AVIS DE PARUTION AU BODACC (CESSION DE FONDS DE COMMERCE, APPORT, FUSION, SCISSION)	
1er avis Bodacc ou hors formalité (par correspondance)	10,86 €

1b - FRAIS ET REDEVANCES GREFFE - PERSONNES MORALES	Droit Net de taxe
CONSTITUTION - IMMATRICULATION PRINCIPALE AVEC DÉPÔT D'ACTE	
Constitution de sociétés commerciales avec création d'établissement	37,45 €
Constitution des autres sociétés et groupements avec création d'établissement	66,88 €
Constitution sans activité, y compris les sociétés commerciales	66,88 €
Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), sans 1 ^{er} avis au BODACC	69,56 €
Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), avec 1 ^{er} avis au BODACC paru	69,56 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	69,56 €
Immatriculation sans BODACC (ex. certaines SEL, GAEC, CUMA)	66,88 €
IMMATRICULATION SECONDAIRE (NOTIFICATION COMPRISE)	
Création de l'établissement secondaire	103,02 €(*)
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	105,71 €(*)
(*) Si la société commence son activité lors de cette formalité, publier un avis au BODACC	116,00 €
Achat, apport, mutation onéreuse, sans 1 ^{er} avis au BODACC	105,71 €
Achat, apport, mutation onéreuse, avec 1 ^{er} avis au BODACC paru	105,71 €
Transfert d'établissement secondaire hors ressort : idem "immatriculation secondaire" ; ajouter les frais de notification à l'ancien greffe secondaire	10,72 €
IMMATRICULATION À LA SUITE D'UN TRANSFERT (NOTIFICATION COMPRISE)	
Sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe	226,49 €
Avec maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe	259,95 €
Lors d'un transfert, prévoir, le cas échéant, les frais de notification supplémentaires pour chaque immatriculation	44,17 €
MODIFICATION	
Modification avec avis au BODACC et dépôt d'acte (sauf changement de forme, voir ci-après)	192,01 €
Modification avec BODACC, cas particulier du changement de forme juridique	212,08 €
En cas de modification nécessitant une mise à jour d'immatriculation(s) secondaire(s)	44,17 €
Modification avec BODACC gratuit, cas particulier de la transformation d'un GAEC en EARL, SCEA	96,08 €
Modification sans BODACC, avec dépôt d'acte (ex. certaines SEL, GAEC, CUMA)	76,01 €
Modification avec BODACC, sans dépôt d'acte	178,08 €
Modification sans BODACC, sans dépôt d'acte (ex. certaines SEL, GAEC, CUMA)	62,08 €
Mise en location-gérance, gérance-mandat, avec BODACC, sans dépôt d'acte	180,77 €
Prise d'activité (après constitution sans activité) par achat, apport, mutation, ou reprise d'activité par achat, apport, mutation, sans 1er avis BODACC, sans dépôt	64,77 €
Prise d'activité (après constitution sans activité) par achat, apport, mutation, ou reprise d'activité par achat, apport, mutation, avec 1er avis BODACC paru, sans dépôt	180,77 €
INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE	
Création	64,75 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	67,44 €
Achat, apport, mutation onéreuse, sans 1er avis au BODACC	67,44 €
Achat, apport, mutation onéreuse, avec 1er avis au BODACC paru	67,44 €
Fermeture du ou de l'un des établissements complémentaires	62,08 €
RADIATION D'IMMATRICULATION PRINCIPALE, D'IMMATRICULATION SECONDAIRE	
Radiation de l'immatriculation principale, sans dépôt d'acte	- €
Radiation de l'immatriculation principale, avec dépôt d'acte	13,93 €
Radiation de l'établissement secondaire (frais de notification)	44,17 €
NOTIFICATION INTERGREFFE (DÉTAIL)	
Pour le greffe qui reçoit la formalité	10,72 €
Pour le greffe qui reçoit la notification	33,46 €
Total des frais de notification	44,17 €
AVIS DE PARUTION AU BODACC (CESSION DE FONDS DE COMMERCE, APPORT, FUSION, SCISSION)	
1er avis Bodacc ou hors formalité (par correspondance)	10,54 €

1c - FRAIS ET REDEVANCES GREFFE - AUTRES	Droit Net de taxe
REGISTRE DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS	
Déclaration relative au bénéficiaire effectif lors de la demande d'immatriculation (ce tarif est également applicable à la société ou l'entité qui est un placement collectif qui dispose d'un délai de 180 jours ouverts à compter de son immatriculation)	21,41 €
Déclaration modificative ou complémentaire au bénéficiaire effectif déjà déclaré et déclaration des BE dans le cadre d'une immatriculation sur transfert hors ressort	44,52 €
Déclaration initiale relative au bénéficiaire effectif par les personnes morales immatriculées avant le 1er août 2017, et devant intervenir au plus tard le 1er avril 2018	48,59 €
REGISTRE SPECIAL DES AGENTS COMMERCIAUX	
Immatriculation, radiation	24,30 €

Inscription modificative	15,38 €
--------------------------	---------

2 - DROITS RNE	Droit Net de taxe
TOUTE INSCRIPTION COMPLEMENTAIRE	
Personne Physique	5,90 €
Personne Morale	5,90 €
TOUTE INSCRIPTION MODIFICATIVE y compris transfert autre que transfert hors ressort et prise d'activité d'une personne morale	
Personne Physique	5,90 €
Personne Morale	5,90 €
COMPTES ANNUELS POUR LES SOCIETES	
Dépôt des comptes annuels	5,45 €
DEPOT D'ACTES POUR LES PERSONNES MORALES	
Acte modificatif	5,90 €

3 - DROITS et FRAIS CMAR	Droit Net de taxe
Toute immatriculation	45,00 €
Toute immatriculation pour les personnes physiques ou morales qui sont immatriculées ou en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés	15,00 €
Toute inscription modificative	40,00 €
Toute inscription modificative pour les personnes physiques ou morales qui sont immatriculées ou en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés	13,33 €
Tout dépôt modificatif de déclarations d'affectation du patrimoine effectuées en application de l'article L. 526-7 du code de commerce par des personnes déjà immatriculées	40,00 €
Tout dépôt modificatif de déclarations d'affectation du patrimoine effectuées en application de l'article L. 526-7 du code de commerce par des personnes déjà immatriculées et qui sont également immatriculées ou en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés	13,33 €
Toute inscription modificative portant sur les informations mentionnées aux 2o à 5o de l'article R. 526-3 du code de commerce	21,00 €
Toute inscription modificative portant sur les informations mentionnées aux 2o à 5o de l'article R. 526-3 du code de commerce pour les personnes physiques ou morales qui sont immatriculées ou en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés	7,00 €
Tout dépôt d'actes non concomitants à une demande d'immatriculation ou d'inscription modificative	6,50 €
Copie des comptes annuels ou du document comptable simplifié (EIRL)	6,00 €